

sé le gouvernement de l'époque d'avoir presque perdu la maîtrise des dépenses publiques.

Si le député voulait bien se donner la peine de relire ce que le vérificateur général dit des efforts que le gouvernement déploie pour contrôler ses dépenses ainsi que de son changement d'attitude, il constaterait que ces observations sont identiques à celles qu'il pourrait trouver dans son rapport de l'année dernière et qu'il trouvera vraisemblablement dans tous ses rapports tant que le gouvernement actuel exercera le pouvoir.

* * *

LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Les traversiers destinés au transport des voyageurs canadiens transportent des PCB et d'autres cargaisons dangereuses.

Le 15 septembre, j'en ai informé le gouvernement par l'intermédiaire du ministre des Transports en donnant force détails, mais nous n'avons pas reçu de réponse. Hier, le vérificateur général a fustigé le gouvernement parce qu'il n'y a pas de programme d'inspection concernant les cargaisons dangereuses sur les traversiers pour voyageurs.

Le gouvernement va-t-il rompre enfin le silence aujourd'hui, en cette enceinte, et donner sa parole aux Canadiens qu'il n'y aura plus de cargaisons dangereuses sur les traversiers pour voyageurs avant qu'un système d'inspection efficace ne soit mis sur pied par le ministère des Transports?

L'hon. Shirley Martin (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, le député soulève une question très importante que le vérificateur général a d'ailleurs signalée.

Tous les modes de transport des marchandises dangereuses sont régis par une très stricte réglementation en vertu de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses. Quiconque transporte des marchandises dangereuses à l'encontre de la loi la viole. Le vérificateur général a fait remarquer que, de fait, nous menons des enquêtes et nous effectuons des inspections sur les traversiers lorsqu'il y a des raisons particulières. Nous effectuons également des inspections au hasard.

Le ministère continuera à travailler étroitement avec les autres champs de compétence dans ce domaine afin d'améliorer la sécurité dans le transport des marchandises dangereuses.

Questions orales

M. Brewin: Monsieur le Président, les fonctionnaires de la ministre et le vérificateur général affirment qu'ils n'ont pas assez de personnel pour faire les inspections auxquelles elle fait allusion. Donc, on ne respecte pas la loi.

* * *

LA PROTECTION CIVILE

M. John Brewin (Victoria): Ma question supplémentaire s'adresse encore au vice-premier ministre. Hier, une secousse sismique—3,1 à l'échelle Richter—a été ressentie dans l'île de Vancouver. Le ministre n'est pas sans savoir que les gens de la Colombie-Britannique sont conscients du danger que représentent les tremblements de terre.

Le gouvernement japonais dépense 100\$ par habitant pour se préparer en cas d'urgence, comparativement à 19\$ par San Francisco et 19c. par le gouvernement canadien.

Les gens de la Colombie-Britannique veulent que le gouvernement leur dise honnêtement et fermement qu'il comprend toute l'urgence de la question. Le ministre est-il disposé à faire une telle affirmation?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'aurais pensé que le député féliciterait de nouveau la Protection civile du Canada du progrès accompli dans ses préparatifs en cas de tremblement de terre.

Le député devrait savoir que les préparatifs d'urgence commencent au niveau local et que les provinces sont les premières responsables de la planification en cas de séisme. Le rôle du gouvernement fédéral consiste à s'assurer que ses agences et ses ressources se greffent aux projets des provinces.

Le gouvernement fédéral a élaboré un plan. Il a désigné les organismes fédéraux et établi les ressources sur lesquelles la province de la Colombie-Britannique pourrait avoir à compter.

Nous avons aussi donné à la Colombie-Britannique les fonds nécessaires pour engager à plein temps un sismologue. Nous avons contribué à former des fonctionnaires municipaux. Nous avons organisé des colloques sur la question.

En fait, je pourrais dire à mon collègue, lui qui représente la circonscription de Victoria, que nous aimerions que la Colombie-Britannique fasse preuve d'un peu plus d'initiative, car nous donnons suite aux demandes de formation. Si ses électeurs voulaient bien communiquer